

CGT-INRA

RN 10 – Porte de St Cyr

78210 Saint Cyr l'Ecole

Tél : 01.39.53.56.56

Fax : 01.39.02.14.50

Mail : cgt@inra.fr



Comité Technique de l'INRA du 26 novembre 2013

Motions votées

- 29 novembre 2013

Les motions "Décompte des journées de grève" - "Bourges" - "Règlements intérieurs locaux" sont à l'initiative de la CGT-INRA. Celle sur la PES est issue d'une proposition commune des 4 syndicats.

Décompte des journées de grève : motion votée unanimement

Le Comité Technique de l'INRA demande à la Direction Générale de l'INRA de suspendre la transmission du décompte des jours de grève pour le calcul des droits à la retraite dans l'attente d'une décision plus générale au niveau des ministères de tutelle.

Bourges : motion votée unanimement

Le CT demande expressément à la DG de garantir la pérennité du site de Bourges, le maintien sur place des agents.

Par ailleurs, le CT demande également à la DG un état des lieux sur la réduction des 300 000m² d'immobilier qui devraient disparaître, comme annoncé en CA INRA, et un point général sur l'avenir des Unités Expérimentales.

Prime d'Excellence Scientifique (PES) : motion votée unanimement

Cette fin d'année un projet de décret relatif à la PES entend perpétuer ce système de prime concurrentielle. Dans le même temps la Direction de l'INRA lance une nouvelle campagne de candidatures à ce dispositif.

Cette prime renie l'essence même du travail de recherche basé sur la coopération et l'échange en ne récompensant que l'individu.

Les représentants du personnel au Comité Technique de l'INRA reprennent la démarche des élu/es de la plénière CAP chercheurs de février 2013 et du conseil scientifique national de novembre, demandant la suppression de la PES. Ce système de rémunération individualisé suscite une très large opposition tant à l'INRA que dans d'autres instituts de recherche, dont certains ont suspendu l'application en 2012.

Les représentant/es du personnel au Comité Technique demandent donc à la Direction Générale de l'INRA de suspendre immédiatement l'application de la PES. Ils demandent au gouvernement l'ouverture de négociations sur la revalorisation des salaires de tous les personnels.

Règlements intérieurs locaux : motion votée unanimement

Le comité technique de l'INRA demande à la direction générale de l'INRA de suspendre les règlements intérieurs locaux récemment adoptés et de stopper ceux en gestation, jusqu'à ce qu'un cadrage national soit adopté par le Comité Technique.

**Venez renforcer un syndicat de luttes :
Adhérez à la CGT !**

